Image not found or type unknown

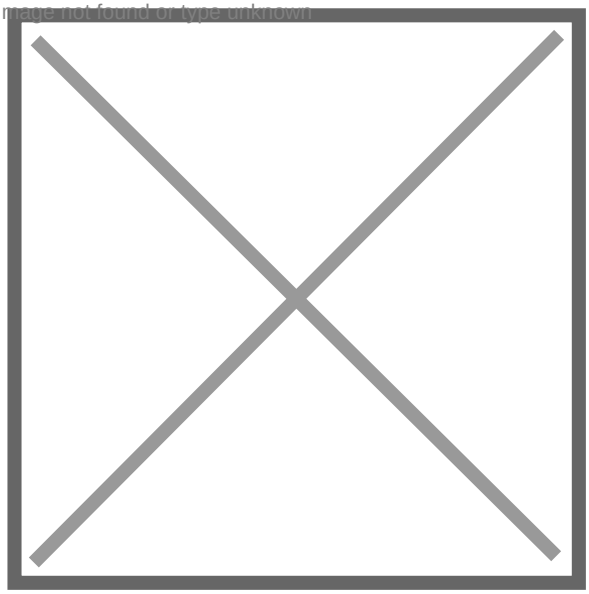

Séparation, division des biens

Par **thierry62**, le **26/10/2009** à **21:39**

Bonjour,
J'ai fait l'acquisition d'une caravane en 2007 avec mes économies (preuve à l'appui), j'ai mis cette dernière à mon nom et celle de ma compagne,

Aujour'hui séparés, cette dernière refuse de me restituer les clés et la carte grise et ne veut pas la vendre,

Que puis je faire?

Ya t'il un recourt l'obligeant à me rendre ces éléments où t'ou au moin me permettre de vendre la caravane (je suis également prêt à lui donner la moitié du montant de la vente)

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés